

Demande d'autorisation

D'OUVERTURE TEMPORAIRE D'UN DEBIT DE BOISSON

Madame le Maire,

Je soussigné(e), (1) _____

ai l'honneur de solliciter, conformément aux articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique, l'autorisation d'ouvrir un débit temporaire de boisson

Catégorie de licence : 3ème cat.

Emplacement (2) : Fermentsde coeur

Esplanade des Tilleuls/ au dessus de la chapelle d 39600 ARBOIS

à partir du 19/09/2026 au 19/09/2026 entre 12:00 h. et 20:00 h.

Veuillez agréer, Madame le Maire, l'expression de mes sentiments respectueux.

Le 01/06/2026

Signature

Arrêté du Maire

N° de l'arrêté PM-26-215

Je soussigné, Madame Valérie DEPIERRE, Maire de la commune de ARBOIS

Vu la demande ci-dessus;

Vu les articles L.3334-2 et L.3352-5 du Code de la santé publique;

Vu, le cas échéant, les références du certificat de conformité du local utilisé,

**La vente de boissons alcoolisées aux mineurs de moins de 18 ans est strictement interdite (Code de la santé publique).
Le débitant est tenu de vérifier l'âge et se réserve le droit de refuser de servir toute personne ne pouvant justifier de sa majorité ou manifestement en état d'ivresse.**

ARRETE :

M. (1) _____

est autorisé(e) à ouvrir un débit temporaire de boisson en licence catégorie : 3ème cat.

Emplacement (2) : Fermentsde coeur

Esplanade des Tilleuls/ au dessus de la chapelle d 39600 ARBOIS

à partir du 19/09/2026 à 12:00 au 19/09/2026 à 20:00

à l'occasion de (3) Fête de la fermentation

à charge pour lui de se conformer à toutes les prescriptions locales et réglementaires relatives à la tenue et à la police des débits de boisson

Fait à

ARBOIS

le 01/06/2026

Madame le Maire,
Valérie DEPIERRE



(1) Nom, Prénoms, Profession Adresse

(2) Indiquer l'emplacement

(3) Indiquer le motif : foire, vente de charité, fête, etc.